

Convergence

À LA SOURCE

Pour le pouvoir d'agir des habitants.

(Version revue et complétée, mi-décembre 2018)

Notre constat sur l'expression des habitants dans les quartiers

- ⇒ Une très forte insuffisance de la participation des habitants des quartiers populaires et une mise en concurrence des associations.
- ⇒ La participation, la coconstruction et la coopération : des enjeux importants pour la vie sociale et culturelle des quartiers

Faire des habitants les acteurs du changement était une approche préconisée en 1983. Cette démarche suscita une forte attente des citoyens et des associations. Mais, ce projet reste largement inabouti, malgré les réaffirmations multiples de cet objectif et les expérimentations participatives dans le cadre de la politique de la ville et dans celui des conseils de quartier. La prise de paroles des habitants est fortement réduite. La participation s'est essoufflée. Elle est souvent caractérisée par l'absence des plus précaires ou des jeunes, c'est-à-dire les personnes les plus éloignées des sphères de concertation. Dans les quartiers populaires dont ceux de l'agglomération d'Orléans, ce sombre constat prend un relief particulier tant l'attente et les enjeux sont importants.

Notre étude sur le quartier de La Source de 2006 à 2014, montre une polarisation accrue entre la zone « pavillon » et les trois aires à dominante immeubles, malgré la réalisation du Grand Projet de Ville. Cette évolution nous interroge sur l'approche de la politique de la ville. Deux questions importantes se posent :

1. La participation des habitants par la seule consultation est-elle suffisante ? Elle se caractérise souvent par le retrait des populations les plus précarisées. Elles sont pourtant les plus à même, à partir de leur expérience, de comprendre les ressorts de la marginalisation sociale et de dégager des voies collectives vers le changement.
2. La méthode de l'appel à projet n'a-t-elle pas conduit à privilégier la concurrence entre associations et non à encourager la coopération ?

Une première expérience : L'exposition « Sanitas, Visages et Paysages »

Dans les statuts de Convergence à La Source, l'expression des habitants et leur participation à la vie sociale et culturelle du quartier sont deux missions importantes. Favoriser la parole de tous les habitants entre aussi dans nos objectifs.

On a donc commencé à agir sur le manque de prise de parole dans les quartiers de La Source et du Pont Bordeau, le premier semestre de 2017 en présentant l'exposition « Sanitas, Visages et Paysages », réalisée avec l'aide de la troupe « pih-poh » de Tours.

Cette exposition présente une démarche de prise de parole des habitants à travers la photographie.

Les semaines du 20 au 24 mars et du 3 au 7 avril 2017, Convergence à La Source a présenté l'exposition dans le centre ASELQO de Romain Rolland à la Source et au centre social du Pont Bordeau à Saint Jean de Braye. C'est une exposition de photos réalisées et commentées par les habitants eux-mêmes. Elle fait suite à tout un travail d'implication de la population du quartier Sanitas de Tours. Le mercredi des deux semaines de l'exposition, se sont associées à notre action pour animer l'exposition, des membres de la troupe PIH-POH et trois associations du réseau forum des droits humains (Association de Solidarité Loiret Algérie (ASLA), la Ligue des Droits de l'Homme et Palestine 45).

Nous avons eu plus de 250 visites, dont plus de la moitié de femmes et près d'une cinquantaine de jeunes de moins de 25 ans. Ce sont soit des visites individuelles d'usagers du centre social, soit des visites collectives, notamment de personnes qui suivent des cours d'alphabétisation. Des rencontres ont eu lieu pour que les personnes s'expriment à partir des photos et des commentaires qu'elles ont vus.

Après des remarques sur l'exposition, les visiteurs se sont exprimés sur ce qu'ils ressentent du quartier. Il a fallu prendre le temps pour que l'expression se manifeste. Sans cette manifestation, les différents visiteurs n'auraient pas eu l'occasion et le prétexte à s'exprimer.

Les résultats de l'expérience

La petite expérience a suscité des rencontres, des échanges et une forme d'expression collective. Le développement de l'expression nécessite une action de long terme.

Cette expérience a favorisé la rencontre entre les habitants. Elle a encouragé la prise de parole et une forme d'expression collective. Elle a demandé beaucoup de mobilisation et de coopération entre des associations, des centres d'animation sociale et des partenaires institutionnels. Cette courte expérience nous notifie qu'il faut aller plus loin sur des formes qui encouragent cette parole et l'expression de tous les habitants dans les sphères de participation et de décision.

Nos attentes

Mais une action culturelle et artistique doit être longue et persévérante pour que

- la parole des habitants d'une collectivité reste permanente
- les échanges et les rencontres se développent
- le lien entre les habitants et les associations se renforce
- la coopération entre associations s'amplifie
- la prise de parole soit aussi collective
- l'expression des habitants soit exigeante auprès des instances politiques et administratives locales.

Ces réflexions nous ont amenés à penser un projet artistique et culturel de longue haleine dont le champ d'action concerne en priorité les quartiers populaires de l'agglomération d'Orléans. Il s'adresse à tous les habitants, aux associations et aux centres d'animation sociale qui reçoivent beaucoup d'usagers. Il doit s'effectuer dans la durée.

Le projet « MetroPost'Forum »

Présentation succincte :

- ⇒ échanges entre les associations et les habitants ;
- ⇒ échanges de messages, textes et courriers entre les habitants et les associations ;
- ⇒ mise en forme et restitutions artistiques et collectives des contributions échangées
- ⇒

L'équipe du projet se compose de :

- Convergence à La Source : acteur de terrain et coordinateur du projet,
- 2 structures artistiques régionales : Pih-Poh et les fous de bassan !,
- De chercheur(se)s (du labo CITERES et leurs étudiants), éventuellement.

Le projet s'adresse en priorité aux habitants et associations des dix quartiers prioritaires d'Orléans Métropole.

Un projet en quatre étapes :

1. APOSTROPHES '

Sollicitation des membres des associations de la métropole d'Orléans

Sont d'abord sollicités les membres des associations de terrain de ces quartiers en leur faisant écrire des lettres ou exprimer des messages. Chaque membre se prend pour un élément non humain, caractéristique de l'environnement géographique et social qui s'adresse à quelqu'un d'anonyme (Par exemple : une rue, une place, un ascenseur, un mur, la civilité, un bus, une poubelle, un immeuble, la solitude, un arbre, un poteau, un balcon, une voiture, etc.).

Pour la phase « Apostrophes' » en 2019

Démarche à suivre pour la mise en œuvre :

- Consolidation de l'implication des principaux partenaires institutionnels ; Services de l'Etat (CGET, DRDJSCS, DRAC), Collectivités Territoriales (Région Centre Val de Loire, Département du Loiret, Orléans Métropole, Les Communes d'Orléans, de Fleury les Aubrais, de Saint Jean de la Ruelle et de Saint Jean de Braye) ;
- Information des associations et structures partenaires (documents écrits, réunions d'information, etc.) Incitation des intervenants, des adhérents et des sympathisants des associations partenaires à écrire des Apostrophes' qui peuvent être lettres manuscrites, tapuscrits mais aussi courriels, textos, slams, graffs, cartes postales, etc. ;
- Soutiens, encouragements à écrire, à s'exprimer, y compris par la mise en place d'ateliers d'écriture, de rencontres, de montages audios ou/et vidéos. Ce soutien se fait en partie par des activités artistiques ;
- Collecte, mise en ligne des Apostrophes' sur le site dédié au projet.

Processus d'implication des acteurs :

- Exemple, celui des Centres Sociaux et autres organismes assimilés.

- En premier lieu obtenir l'accord politique et de participation de la Direction Générale ;
- En deuxième lieu, présentation et échanges sur le projet avec les Responsables des structures de proximité ;

- En troisième lieu, sollicitations de rencontres avec les Comités Techniques, ou toute autre Instance, porteuse du Projet Social de la structure, pour une interpellation directe et un échange sur le projet afin de les sensibiliser à participer à l'action ;
- En quatrième lieu, demande aux Représentants des associations, organismes sociaux et autres usagers impliqués, d'être le relais de l'action dans la deuxième phase d'implication des habitants et autres adhérents des structures.

- La même procédure peut être mise en place pour d'autres structures, comme :

- a) Les bailleurs et les acteurs du logement social : les agences locales des bailleurs, les gardiens, associations de locataires, entreprises intervenantes et les personnes référentes ;
- b) L'Education Nationale et les acteurs de l'enseignements : écoles, collèges, lycées, parents d'élèves et représentants des élèves ;
- c) Les acteurs de l'emploi, la formation et l'insertion ;
- d) Médiathèques et autres bibliothèques de quartiers ;
- e) Les associations spécifiques de quartier ; Etc.

2. POINTS D'EXCLAMATION !

Appel à l'expression des habitants

Les messages des membres des associations sont mis à disposition de toute la population des quartiers prioritaires qui peut répondre à l'un ou l'autre de ces messages. Cette réponse se fait à l'élément et non à la personne qui l'a rédigé, le mode d'expression n'étant pas forcément le même que la lettre initiale.

Pour la phase « Points d'exclamation ! » en 2019

Démarche à suivre pour la mise en œuvre :

Appel à l'expression des habitants : les messages des acteurs sont mis à disposition de toute la population des quartiers prioritaires qui peut répondre à l'un ou l'autre de ces messages. Cette réponse se fait à l'élément et non à la personne qui l'a rédigé, le mode d'expression n'étant pas forcément le même que la lettre initiale. Cette démarche nécessite des animations, des rencontres sur la place publique, les marchés. Les « Apostrophes' » seront dupliquées de façon anonyme, et mises en ligne sur le site internet de METRO Post'FORUM. Elles seront éventuellement mises en voix, en vidéo... pour que d'autres habitants, en particulier ceux des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, puissent répondre et s'exprimer.

Pour susciter encore plus l'envie de répondre, le Comité de Pilotage :

- a) Mettra en place un planning de rencontres sur les dix sites prioritaires du Contrat de Ville d'Orléans Métropole, soit directement, soit à la demande des habitants, de structures et d'adhérents des associations locales.
- b) Sollicitera les Responsables institutionnels et les organismes concernés, à étudier et résoudre les demandes urgentes exprimées par les habitants dans un souci d'éviter les amalgames et/ou les déceptions...

L'objectif majeur de MPF est de mettre en oeuvre des dynamiques collectives favorisant l'échange et la rencontre des habitants du quartier ou inter quartiers. Ces rencontres peuvent être agrémentées par des moments conviviaux impliquant les participants eux-mêmes.

3. VIRGULES ,

Echos extérieurs à l'expression des quartiers populaires

La démarche d'expression mise en place par les Apostrophes' et les Points d'exclamation! s'étend au-delà des quartiers prioritaires. Cette extension rend plus visible et audible l'expression des habitants : ce peut être l'expression de la recherche universitaire, celle des réseaux extérieurs (réseau forum des droits humains par exemple, réseau de centres sociaux) et celle d'artistes.

4. POINTS DE SUSPENSION...

Valorisation artistique des expressions de chacun

Au cours de journées entières ou d'événements ponctuels (type letter-mob), les Apostrophes', les Points d'exclamation! et les Virgules, sont mis en valeur et interprétés par tous volontaires, sous une forme artistique, "guidés" ou coordonnés par des professionnels.

Les objectifs de MetroPost' Forum :

L'objectif principal de « MetroPost'Forum » est de contribuer à créer les conditions nécessaires à une réelle démocratie dans les quartiers prioritaires de la Métropole d'Orléans faisant œuvrer conjointement les habitants, le milieu associatif, les élus, les collectivités locales. L'ambition est que ce projet artistique et culturel puisse être l'amorce de « tables de quartier » dans lesquelles les habitants et les acteurs de terrain s'emparent des problématiques rencontrées dans le quartier et sont force de proposition.

« MetroPost'Forum » permet une expérience collective qui ouvre des champs d'expression (des habitants, des conseils citoyens) dans un souci d'égalité et de lutte contre toute forme d'exclusion ou de discrimination.

« MetroPost'Forum » se veut aussi un terrain d'expérimentation quant au développement des partenariats de territoire : entre habitants et/ou associations d'un même quartier ; entre deux ou plusieurs quartiers de la Métropole ; entre habitants, associations et institutions (administratives et/ou politiques) ; etc. L'expertise d'usage et la co-construction doivent être au cœur de ces partenariats.

Pour cela, les objectifs de « MetroPost'Forum » revêtent plusieurs aspects :

- offrir un outil de participation aux acteurs locaux : centres sociaux, maisons pour tous, associations, écoles et collèges, etc.
- nourrir et renforcer et dynamiser les conseils citoyens par leur implication active dans le projet.
- mobiliser et faire entendre des citoyens éloignés de la décision. Les formes habituelles de participation doivent être dépassées, notamment par l'investissement collectif de l'espace public et la mutualisation avec des événements culturels existants (au sens le plus large) dans le quartier.
- impliquer des élus et techniciens sur des modes coopératifs.

La Philosophie et les résultats attendus du projet :

La philosophie

« MétroPost'Forum » contribue à un échange citoyen, original et festif entre des habitants de l'agglomération orléanaise. Seul compte ce qui est exprimé... peu importent la langue, l'orthographe, le vocabulaire... »

« Il s'agit donc de :

- susciter un dialogue fertilisant tout à la fois réel et poétique, autant concret que fictif, entre habitants ;
- créer un événement culturel et artistique fort dans l'agglomération orléanaise ;
- contribuer au développement de la créativité et de l'expression populaire, au renforcement du dialogue citoyen, à la reconnaissance et donc la place de toutes et tous ;
- établir passerelles entre espace social et univers artistique, entre amateurs et professionnels, entre communes, entre générations et classes sociales, entre habitants et artistes, entre citoyens eux-mêmes... ». Pour cela, il nous faut :

- faire en sorte qu'un maximum de citoyens soient informés, sensibilisés en prenant le temps, en multipliant les rencontres et les implications: Conseils Citoyens; Centres Sociaux et Maisons Pour Tous.
- offrir toutes les conditions de confiance et de sincérité en encourageant toutes les expressions, en respectant toutes les opinions...
- favoriser solidarité et convivialité, curiosité et diversité, poésie et créativité »

Résultats attendus : une démarche de sensibilisation pour renforcer une démocratie permanente et consolider des actions menées sur les mêmes thèmes dans nos territoires et/ou au niveau national

Le projet vise à la mise en place durable, de temps et d'espace d'expression et de coconstruction (Tables de Quartiers, Conseils Citoyens, collectifs d'habitants), en vue de plus d'efficacité, de reconnaissance de l'intelligence collective des habitants et d'une meilleure appropriation des transformations qui concernent leurs projets de vie. Elle vise à développer plus de démocratie dans les quartiers populaires, notamment les sites prioritaires du contrat de ville d'Orléans Métropole.

« Métropost'forum » rejoint des actions menées ailleurs en France et ou projetées localement.

- Comme « Fraternité Générale », qui cherche à promouvoir la fraternité pour lutter contre les rejets, les replis communautaires et identitaires. Elle ambitionne, aussi, de mettre la culture à la portée de tous à travers des actions nationales.
- Comme le « Printemps Citoyen » qui est un rassemblement annuel et national né d'une conviction : le développement de la participation citoyenne a besoin d'un événement récurrent, à la fois fortement ancré dans les territoires et impactant dans toute la France.

Nos actions culturelles peuvent être l'occasion de tirer parti de ces deux partenaires en collaboration avec Ville au Carré sur Orléans Métropole

La collaboration de beaucoup de partenaires locaux ou de partenaires nationaux est nécessaire pour que la démocratie permanente soit de plus en plus active et devienne une réalité reconnue

Les partenaires de l'action : les associations des quartiers prioritaires de la métropole et les habitants

En vue de favoriser la parole des habitants, les échanges, les rencontres et la coopération, l'équipe du projet tient à ce que les associations et les conseils citoyens, qui œuvrent dans les quartiers prioritaires, participent à ce projet. Le projet « MétroPost'Forum » est pour nous un projet partenarial par excellence. Sont concernées les associations de la métropole d'Orléans, notamment celles à caractère socio-culturelles et de solidarité, celles du réseau du Forum des Droits Humains, la coordination « Pas Sans Nous » 45, les centres d'animation socio-culturelle (ASELQO...) et les Maisons pour Tous.

Pour les habitants, il s'agit des habitants des communes impliquées dans le projet, en lien étroit avec les institutions partenaires.

Les partenaires financiers : les collectivités territoriales (Orléans métropole et ses communes, la Région Centre Val de Loire, le Département du Loiret), l'Etat (Politique de la ville, Culture), les bailleurs sociaux, Fondations...

Ce projet en quatre étapes est prévu sur 4 ans, à partir du deuxième semestre 2018 :

1. Une montée en puissance entre la 1ère et la 4ème année

Le projet monte en puissance entre la 1ère étape (de septembre 2018 à mai 2019) et la 2ème étape (de juin à décembre 2019). Quant à la troisième (de janvier à septembre 2020) et la quatrième et dernière phase (de septembre 2020 à mai 2021), l'action culturelle prend de l'ampleur : elle fait appel à la participation des habitants, des associations et de plus d'artistes. Les besoins budgétaires des deux structures artistiques régionales devraient augmenter, ces deux dernières années.

Sur un total de 196 5000 €, les dépenses se répartissent ainsi entre les quatre annéesⁱ :

- 1ère année : 13 000 €, lancement voir projet de « Projection du Compte de Résultats 2018 » en annexe¹ ci-dessous
- 2ème année : 48 500 €
- 3ème année : 60 000 €
- 4ème année : 75 000 €

Par rapport aux prévisions de septembre dernier, les correctifs introduits sur les résultats globaux en novembre 2018 s'expliquent par :

- Les besoins estimés par les deux troupes d'artistes qui nous accompagnent dans la conception et la mise en œuvre du projet
- La prise en compte des prévisions potentielles impliquant de plus en plus d'artistes et de professionnels dans les deux dernières phases du projet.
-

2. Les collectivités territoriales nos principaux partenaires financiers

Comme notre projet répond aux enjeux de développement de **la parole des habitants**, à ceux de la **participation de tous les habitants** et à ceux de la **coopération entre les institutions publiques, les associations et les citoyens**, il nous semble que les premiers partenaires financiers doivent être les collectivités territoriales : Orléans Métropole, les villes d'Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle. La région Centre-Val de Loire peut être aussi un partenaire financier dans le cadre de

« Démocratie Permanente », « A VOS ID » et du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire).

L'Etat (DRAC Centre, CGET, DRDJSCS) doit aussi contribuer financièrement à notre projet dans le cadre de la politique de la ville et du développement de la culture et de la vie associative.

En outre, les bailleurs sociaux peuvent concourir au financement : les principaux habitants concernés par le projet sont leurs locataires.

Enfin des financements peuvent provenir des fondations et/ou d'apport lors des manifestations publiques du projet.

Annexe 1 :

Projection au 31/12/2018 du « Compte de Résultats » de l'action

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60 – Achats	2 700 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation	13 200 €
Prestations de services	2 700 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs	380 €		
Locations	300 €	Région(s)	
Entretien et réparation		Démocratie permanente	8 000 €
Assurance	80 €	Département(s)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	5 820 €	Intercommunalité(s) : EPCI	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1420 €	Commune(s) : Orléans, 4 000 ; Fleury les Aubrais ; Saint Jean de Braye, 500 € ; Saint Jean de la Ruelle, 500 €	5 000 €
Promotion, communication	2 050 €		
Déplacements, missions	2 200 €		
Frais postaux ;	150 €	Organismes sociaux (détailler)	
63 - Impôts et taxes			
64- Charges de personnel		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		Aides diverses: Associative ; Privée...	200 €
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante	300 €	75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements	4000 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES À L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION	
Charges fixes de		Autofinancement	
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	13 200 €	TOTAL DES PRODUITS	13 200 €

Annexe 2 : Budget prévisionnel de l'action pour 2019

CHARGES	MONTANT (2) €	PRODUITS	MONTANT (2) €
Charges spécifiques à l'action		1- Ressources propres	€
<i>Achats</i>	34 180 €	2- Subventions demandées (1)	44 500 €
- Prestations de services	(*) 32 000 €	:	19 500 €
- Matières et fournitures	2 180 €	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	3 000 €
		DRAC	1 500 €
		DRDJSCS (FDVA)	15 000 €
		Politique de la Ville	€
<i>Services extérieurs</i>	150 €		10 000 €
- Locations	50 €	Région(s) : Dispositif à Vos ID	
- Entretien	€		2 000 €
- Assurances	100 €	Département(s) : Conseil Départemental 45	10 000 €
			4 000 €
<i>Autres services extérieurs</i>	13 910 €	Commune(s) :	3 000 €
- Défraiements & indemnités	5 050 €	Orléans	2 000 €
- Promotion & communication	2 000 €	Fleury les Aubrais	1
- Déplacements, missions, réceptions	4 610 €	Saint Jean de la Ruelle	000 €
- Frais PTT	250 €	Saint Jean de Bray	
- Logistique & administration	2 000 €	Bénévolat	€
<i>Charges de personnel</i>	€	CNASEA (emplois aidés)	
- Salaires et charges			3 000 €
<i>Frais généraux</i>	260 €	Autres recettes attendues (précisez)	3 000 €
		Bailleurs sociaux...	€
			€
		Demande(s) de financement communautaire	€
			4 000 €
		3- Ressources indirectes affectées Reprises sur fonds dédiés DPRCVL	
COUT TOTAL DU PROJET	48 500 €	TOTAL DES RECETTES	48 500 €
Emplois des contributions volontaires en nature	22 000 €	Contributions volontaires en nature	22 000 €
- Secours en nature	€		20 000 €
- Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 000 €	- Bénévolat	2 000 €
- Personnel bénévole	20 000 €	- Prestations en nature	€
		- Dons en nature	
TOTAL	70 500 €	TOTAL	70 500 €

(*) Eléments de détails sur la prestation de service : les 32000 € se répartissent sur 3 grands pôles

- Récoltes et mises en forme des contributions (textes, audios, et vidéo) : 14400 €** (coordination : 5150 € ; animations : 6 800 € et réalisations techniques (ateliers...) : 1600 € ; logistique : 850€)
- Répétitions pour disséminations vivantes des contributions pour susciter la participation : 8930 €**
- Représentations pour dissémination vivantes des contributions : 8 670 €**

Pour le COPIL restreint de « MétroPost'Forum » : Association Convergence à La Source
mi-décembre 2018